



Volume 20, décembre 2025

Chers locataires,

L'année 2025 s'achève et nous souhaitons prendre un moment pour vous adresser nos remerciements les plus sincères. Cette année a été marquée par d'importants travaux dans plusieurs de nos immeubles. Nous sommes conscients des inconvénients que cela a pu occasionner et tenons à souligner votre patience et votre compréhension qui ont été essentielles à la réalisation de ces améliorations. Plusieurs projets sont maintenant complétés et d'autres suivront en 2026.

L'Office d'habitation des Maskoutains et d'Acton, ainsi que l'ensemble de son équipe, sera de retour **le lundi 5 janvier 2026**, prêt à relever de nouveaux défis et à poursuivre sa mission : vous offrir un milieu de vie de qualité.

Parce qu'un milieu de vie, ce n'est pas seulement des logements, nous continuerons à mettre en place des **activités communautaires** favorisant la rencontre et la convivialité : ateliers créatifs, cafés-rencontres, et bien plus encore. Ces initiatives reflètent notre engagement à créer des environnements où chacun se sent bien, car **«Ensemble on habite mieux»**.

À l'approche du temps des fêtes, nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude pour votre confiance et votre collaboration. **Au nom de la direction et de toute l'équipe de l'OHMA**, nous vous adressons nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de sérénité. Que cette période soit remplie de moments précieux auprès de vos proches.

Joyeuses fêtes et au plaisir de vous retrouver en 2026 !

Retour sur un moment magique : Le Brunch de Noël

Merci infiniment à Patricia et à toute la direction de l'OHMA d'avoir orchestré cette belle tradition annuelle. Un événement chaleureux qui nous rassemble chaque année!



Une nouvelle ère commence!

Cette 20^e édition du «Cohmunicateur» marque la fin d'un chapitre... et le début d'un tout nouveau magazine, encore plus axé sur la vie communautaire! Rendez-vous dès la mi-février pour découvrir ce format repensé, inspirant et proche de vous.

Toutes les autres nouvelles seront désormais partagées dans notre **infolettre mensuelle**, notre **site Web** et **Facebook**. Abonnez-vous dès maintenant pour rester informé en un clic!

Les délais et les priorités lors d'une demande de réparation.

Saviez-vous que lorsque vous téléphonez à l'OHMA pour signaler un bris ou une demande en lien avec votre logement (aussi appelé un bon de travail), la réparation sera effectuée selon l'ordre des priorités préétablies en fonction de la nature du bon de travail. Un exemple concret, le triage aux urgences médicales en fonction de la gravité de votre état de santé.



Nous priorisons les urgences et tout ce qui peut représenter un danger immédiat à la personne ou au bâtiment. Prenez note qu'il est inutile de demander à la personne qui vous répond de prioriser votre demande de réparation. La priorisation des bons de travail s'effectue de façon informatisée. Les demandes sont assignées automatiquement par notre logiciel interne selon le type de bris signalé.

Si vous voulez que la réparation se fasse plus rapidement, vous pouvez donner l'autorisation d'entrer dans votre logement en votre absence.



Qu'est-ce qu'une urgence ?
Une odeur de brûlé, un feu, une étincelle, un dégât d'eau, une toilette ou un évier bouché, le chauffage qui ne fonctionne pas en hiver, une personne prise dans un ascenseur.

Une demande de clés supplémentaires ou un interphone non fonctionnel n'est pas considéré comme une requête urgente ! Des frais peuvent s'appliquer.



Panne électrique prolongée Êtes-vous prêt?

Lors d'une panne, l'éclairage d'urgence des corridors et escaliers fonctionne sur batteries... mais seulement pour un temps limité. **Préparez-vous dès maintenant!**

Votre trousse d'urgence en 7 essentiels

- **Eau potable** (6L par personne)
- **Nourriture non périssable** (3 jours)
- **Ouvre-boîte manuel**
- **Radio à piles** + piles de rechange
- **Lampe frontale ou de poche** + piles ou manivelle
- **Chandelles DEL** (durables et sécuritaires)
- **Trousse de premiers soins** (antiseptiques, bandages, ciseaux...)

Réparations pendant la période des fêtes: seules les urgences seront traitées.

Qu'est-ce qu'une urgence ?

- Fuite d'eau
- Défectuosité électrique
- Toilette bouchée
- Chauffage défectueux
- Serrure défectueuse ou perte de clé empêchant l'accès au logement
- Refoulement d'égout

Pour une réparation régulière laissez un message à Joyce :
450-774-5188 poste 28
j.comber@ohma.ca

Vos demandes seront traitées à notre retour!

Rappel Déneigement

L'hiver, votre collaboration est requise pour permettre un bon déblayage des stationnements.

Le déneigement se fait habituellement en deux étapes :

L'entrepreneur en déneigement ouvre les allées de circulation tôt le matin. Il revient pour le déblaiement complet plus tard dans la journée. Si vous ne pouvez pas déplacer votre véhicule, **vous devez quand même enlever la neige entourant votre automobile de façon à ce qu'elle ne nuise pas à la circulation des autres locataires et à la machinerie.**



Paiement du loyer

Pour les paiements préautorisés pour le loyer de janvier, **prévoir le montant en date du 1^{er} janvier, comme d'habitude.** Vu la fermeture des différentes institutions financières, il est possible que vous voyiez la transaction dans votre compte seulement le lundi 5 janvier.



Nous vous rappelons qu'un 3^e retard de loyer dans les 12 derniers mois entraîne automatiquement un dépôt au Tribunal administratif du logement (TAL) pour retards fréquents.

« Cette année, on célèbre avec ceux qu'on aime... pas de cafard à table, pas d'échange de punaises sous le sapin ! »

La période des fêtes est synonyme de visites, d'échanges de cadeaux et parfois de déplacements. Ces activités peuvent malheureusement augmenter les risques d'introduire des insectes nuisibles comme les punaises de lit ou les coquerelles dans votre logement. Voici quelques conseils pour réduire ces risques :

- **Inspectez les cadeaux et objets usagés** avant de les accepter.
- **Lavez les vêtements reçus** à l'eau chaude et séchez-les à haute température.
- **Vérifiez vos bagages** après un séjour à l'extérieur.
- **Gardez votre logement propre** : sortez les poubelles et nettoyez les surfaces.
- **Surveillez les signes d'infestation** (taches noires, insectes) et agissez rapidement.

Un peu de vigilance suffit pour passer des fêtes sans nuisibles !

Si vous remarquez des insectes ou des traces suspectes (ex. : petites taches noires), contactez-nous rapidement! Si vous ne le faites pas, vous pourriez être tenu responsable!



Nous vous souhaitons un excellent temps des fêtes.

Santé, paix et joie pour 2026



Fermeture pour le temps des Fêtes

Les bureaux de l'OHMA seront fermés à partir
du 24 décembre 2025

Nous serons de retour **le lundi 5 janvier 2026.**

Les 27, 28, 29, 30 décembre et 3 janvier, certains membres de l'équipe des immeubles feront une tournée sur le territoire afin de s'assurer que tout va bien! Prendre note que seules des réparations URGENTES seront traitées pendant le long congé.

Pour une réparation régulière, continuer à laisser un message
au 450-774-5188 au poste 28.